

# O

## **OBUS** V. CASE-OBUS.

**OCCASION** *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Possibilité de voyager gratuitement ou en payant le transport à un prix réduit. « *N'ayant jamais parcouru une telle distance, Nadjilem arriva [de Bodo] à Bédiondo les pieds gonflés. Son frère dut passer deux jours dans ce\* village avant de lui trouver une occasion pour Fort-Archambault* » (Mbaïdoum, HG., 1995, p. 45). [Un chef de canton\*] « *très affaibli par la maladie a marché pendant deux heures pour atteindre la base [de la société pétrolière] ESSO afin de profiter des occasions régulières de ESSO sur Doba pour aller se faire soigner* » (Tchad et Culture, février 1998). « *Arrivés vers 18 heures à Guelendeng, ils [deux jeunes gens] sont maintenus par les gendarmes pendant cinq jours avant que ceux-ci ne leur trouvent une occasion pour N'djaména* » (Tchad et Culture, septembre-octobre 2000). « *Pour aller de N'Djaména à Moundou en saison pluvieuse\*, ce n'est pas facile de trouver une occasion* » (Oral).

**OFFICIER ASSIMILÉ** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Membre du Mouvement Patriotique du salut (MPS) qui, après la prise du pouvoir par cette organisation armée, est intégré dans l'armée tchadienne, puis promu au rang d'officier. « *L'identification des assassins [d'un médecin vétérinaire à Moundou] révélera que c'est « un officier assimilé chargé de la protection du commandant de la région militaire n°8 »* (N'Djaména Hebdo, 11-05-1995). [L'armée tchadienne] « *est une armée d'officiers. 15 généraux, 24 colonels, 42 lieutenants colonels (...), 8582 officiers assimilés ! Une armée qui renferme plus de 27.000 officiers et 20.000 hommes de troupe (...)* » (N'Djaména Hebdo 31-08-1995). « *L'armée [tchadienne] reste trop nombreuse, indisciplinée, avec une forte composante soudanaise et une pléthore d'officiers « assimilés »* (Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 27-10-1995). « *Les officiers assimilés qui, selon [Monsieur X], « sont assimilés à tout sauf à la démocratie et au respect de la personne humaine », mais que Déby [le Président tchadien] a promus aux grades et aux postes juteux (...)* » (N'Djaména Hebdo, 30-05-1996).

**OGONISATION** *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* Néologisme formé à partir du mot « *Ogoni* », nom d'une ethnie du Nigéria, durement réprimée par le régime nigérian et spoliée de ses terres au profit des compagnies pétrolières. Massacre, génocide. « *Dans le Logone, c'est [Monsieur X] un originaire\* du coin qui s'emploie à « l'ogonisation » du Logone* » (N'Djaména Hebdo, 26-03-1998). « *Il s'agissait hier de « casser du codo\* », aujourd'hui, c'est bien l'ogonisation des populations du sud* » [du Tchad] (N'Djaména Hebdo, 09-04-1998).

**OIE D'ÉGYPTE** *n.f., écrit, oral, rare, lettrés.* (*Alopochen aegyptiacus*). Canard brun clair à large tache blanche à l'aile. Il se nourrit surtout des végétaux qu'il

cherche dans l'eau peu profonde ou dans les endroits humides et herbeux, au voisinage des eaux. « *Partout, des bandes de canards siffleurs\**, *d'ois d'Égypte, d'échassiers, depuis le plus petit modèle (...) jusqu'aux grues huppées\**, *aux pélicans\**, *aux marabouts\** et tant d'autres... » (Sciences et voyages, n° 75, mars 1952). « *On rencontre également des nombreux oiseaux d'eau : (...) dendrocygnes\**, *ois d'Égypte et de Gambie\**, *sarcelles\**... » (Le guide du Tchad, 2001-2002, p.50).

**OIE DE GAMBIE** *n.f., écrit, oral, rare, lettrés. (Plectropterus gambensis).* Oiseau aquatique de la famille des anatidés. C'est un très grand canard, mais la femelle est plus petite que le mâle. Il est reconnaissable à sa grande taille, son long cou et une tache blanche à l'aile contrastant avec le dessus noir. [Au parc National de Zakouma, les oiseaux] « *les plus nombreux sont (...) l'oie de gambie, le canard casqué\**, *les sarcelles\** et *le dendrocygne veuf\** » (Tchad et Culture, mai 1997).

**SYN.** : canard armé\*.

**OIGNON** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Variété d'oignon (*Allium cepa* L.) qui n'est pas utilisé en cuisine, mais uniquement comme remède. « *Sur le chemin de retour, nous [des chasseurs] remarquons que certains arbres étaient tachés de sang. Quelques-uns avaient même les écorces enlevées. Des oignons sauvages traînaient aussi par terre. C'était peut-être les remèdes des éléphants qui ont dû passer par là* » (Équipe de Recherche de Bousso, 1993, vol. 1, p. 11). [Beaucoup de gens] « *craignent par dessus tout l'attaque ténébreuse, sournoise et soudaine des sorciers\**. Et chacun se protège selon ses possibilités financières et ses croyances : *oignon, amulettes, (...)* » (Équipe de Recherche de Bousso, 1995, p. 3).

**SYN.** : oignon-fétiche\*.

V. Fétiche, gri-gri, magani, warga.

**OIGNON-FÉTICHE** *n.m., écrit, oral, rare, lettrés.* Oignon cultivé pour ses vertus thérapeutiques. « *Le vieux proteste énergiquement : « Je n'ai jamais eu d'oignons-fétiches entre les mains, pas une seule fois ! » Et il se retire dignement dans sa hutte* » (Fortier, J., 1982, p. 16).

**SYN.** : oignon\*.

**OISEAU RARE** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Femme très belle. « *Certaines indiscretions font état des « oiseaux rares » (jolies filles) qui coûtent cher et qu'on prend soin de noyer à l'alcool avant de passer à l'acte sexuel* » (Tchad et Culture, mars 1998).

**OISEAU-TROMPETTE** *n.m., écrit, oral, rare, lettrés.* Synonyme de grue couronnée\*. « *C'est son cri rauque et dissonant [celui de la grue couronnée\*], qui l'a fait surnommer « l'oiseau-trompette »* (Tchad et Culture, juin 1978).

**SYN.** : grue couronnée\*, grue huppée\*.

**OMBRETTE** *n.f., écrit, oral, rare, lettrés. (Scopus umbretta).* Échassier huppé et brunâtre, constituant à lui seul la famille des scopidés. Il se tient à proximité de l'eau, de préférence sur les rives garnies d'arbres. « *On rencontre également de*

*nombreux oiseaux d'eau : cormorans\*, pélicans\*, hérons\*, aigrettes, tantales ibis\*, ombrettes, becs-ouverts\* africains (...)* » (Le guide du Tchad, 2001-2002, p. 50).

**OMO** V. SAVON OMO.

**ONCHOCERCOSE** *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Maladie parasitaire appelée aussi cécité\* des rivières, provoquée par une filaire (*Onchocerca volvulus*), propagée par des piqûres de simulies (mouches noires) qui se reproduisent dans des rivières. « *Propagée par les piqûres des simulies (moucheron) qui se reproduisent dans les rivières et ruisseaux à débit rapide, l'onchocercose ou cécité\* des rivières entraîne une maladie de la peau, des démangeaisons, la dépigmentation de la peau et plus grave, la cécité* » (L'Observateur, 08-09-1999). [Monsieur X] « *coordinateur d'Africare du projet de production agricole et de contrôle de l'onchocercose de Nya au Logone oriental, est inquiet, lui aussi* » [du fait qu'un nombre croissant des employés des organisations non gouvernementales choisissent d'aller travailler dans les champs pétrolifères] (Tchad et Culture, septembre-octobre 2002).

**SYN.** : cécité des rivières\*.

**ONCLE** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Terme désignant le frère ou le cousin de la mère. [Rassédé] « *se demanda comment son grand-père, qui aurait épousé, à en croire son père et ses oncles, plus de dix femmes, se prenait\*-il pour se faire obéir de ses créatures* » (Maoundoé, N., 1988, p. 110). « *Selon notre coutume\*, tout enfant qui naissait dans une famille appartenait à son oncle. C'était à ce dernier de le protéger* » (Équipe de Recherche de Bousso, 1995, p. 26). « *Maintenant, le contexte est différent. L'enfant ne va pas chez l'oncle ou chez son grand-père parce que les charges familiales sont devenues trop lourdes* » (N'Djaména Hebdo, 24-09-1998). « *Qu'il soit le fils de l'oncle ou la fille de la tante\*, un neveu ou un demi-frère, c'est toujours le même sang qui circule dans les veines* », *conseille une jeune épouse travailleuse, très attachée aux valeurs traditionnelles\** » (Tchad et Culture, décembre 1998). « *Dans la société traditionnelle\*, le défenseur inconditionnel d'un enfant était son oncle* » (Oral).

V. Père, tante.

**ONDR, O.N.D.R., Ondr** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Sigle de *Office National de Développement Rural*. C'est une filiale de la société Cotontchad, chargée d'apprendre aux producteurs du coton des techniques modernes de culture et de leur vendre des matériels agricoles tels que la charrue, les engrais, etc. « *Les techniciens de l'ONDR ne sont pas des gendarmes mais plutôt des encadreurs\** » (Info-Tchad, 10-05-1986). « *Selon les estimations de l'ONDR et de la Cotontchad, la zone cotonnière totalisera 90 % des marchés auto-gérés\* d'ici 1994. Le reste qui subsistera sous le régime des marchés ordinaires pourrait se voir proposer un autre système d'achat* » (N'Djaména Hebdo, 11-04-1991). « *Il faut que les gens sachent exactement les responsabilités de la Cotontchad ; elle achète et vend le coton ; la vulgarisation et la production du coton incombent à l'ONDR* » (N'Djaména Hebdo, 08-12-1994). « *Assez vite, l'ONDR se spécialisera dans la promotion de la culture cotonnière en zone soudanienne. Il y devient l'intermédiaire obligé* » (Tchad et

Culture, décembre 1996). « *L'Etat, par le biais de l'O.N.D.R. (...), se trouve en situation de monopole pour la vente du matériel agricole dans le pays* » (Raverdeau, F., 1997, p. 49). « *Outre ce qu'il doit verser à l'Ondr, ce paysan [endetté] est aussi tenu de payer, chaque année à la Cotontchad le montant des intrants qu'il avait pris pour la culture du coton* » (N'Djaména Hebdo, 09-04-1998).

**COMP.** : radio-ONDR\*.

V. Caution solidaire.

**OPÉRATION ÉPERVIER** *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Nom de code donné à l'intervention militaire française de février 1986 aux côtés de l'armée tchadienne contre les forces libyennes. Ces troupes françaises sont toujours présentes au Tchad. « *A la demande du chef de l'Etat tchadien, Paris qui avait déclenché l'« Opération Epervier » au début de l'offensive, avait ramené au Tchad ses avions de combat ainsi qu'un millier de soldats* » (Magassouba, M., 1993, p. 74). « *Au Tchad, les opérations Manta\* puis Epervier doublées d'une très importante coopération militaire, ont sans conteste permis, surtout depuis 1986-87, d'éradiquer la menace libyenne* » (N'Djaména Hebdo, 08-12-1994). « *Pourquoi ce lourd silence complice sur la présence des éléments français de l'opération Epervier au Tchad dont la mission est terminée ?* » (N'Djaména Hebdo, 01-06-1995). « *L'opération Epervier en 1986. Elle est mise en place pour faire face à la nouvelle menace libyenne contre le Tchad* » (N'Djaména Hebdo, 04-07-1996). « *Les interventions françaises, faut-il ajouter, ont eu lieu en 1968, 1972, 1978, 1983, avec le maintien et bientôt le renforcement de l'opération « Epervier »* » (N'Djaména Hebdo, 06-08-1997).

**REM.** : on emploie aussi l'abréviation « *Épervier* ».

V. Opération Manta, opération Silure, opération Tacaud.

**OPÉRATION MANTA** *n.f., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Nom de code de l'intervention militaire française au Tchad en octobre 1983 pour dissuader les forces de l'ex-président Goukouni et leurs alliés libyens. « *Après la nouvelle attaque des Libyens et la prise de Faya Largeau, le ministère a monté l'opération Manta. Cette fois, l'aide à Hissène en hommes est officielle* » (Picard, G., 1984, p. 182). « *Il s'agissait essentiellement, avec l'opération Manta, de rassurer les partenaires africains du « pré-carré » et de montrer qu'elle [la France] restait, au moins en Afrique, une grande puissance* » (Politique africaine, n° 16, 1984, p. 4). « *Contrairement à l'opération Manta qui est une force dissuasive, Epervier\* est une force de frappe qui veille sur la sécurité du Tchad* » (Info-Tchad, 08-07-1986). « *Le gouvernement français qui avait enfin pris la mesure que faisaient peser sur le Tchad Kadhafi et ses alliés locaux, avait déclenché l'« opération Manta »* (Magassouba, M., 1993, p. 70). « *Deux opérations françaises se succèdent dans les années 1980 : l'opération Manta 1983. Déclenchée après l'intervention libyenne aux côtés des troupes de Goukouni Oueddeï, cette opération mobilise plus de 3.000 hommes. Elle prend fin en 1984* » (N'Djaména Hebdo, 04-07-1996). « *La collusion des officiers français de l'Opération Manta dont le général Forest lui-même avec Habré [alors chef rebelle] était manifeste* » (Doumgor, H. M., 2002, p. 30).

**REM.** : on dit aussi sous une forme abrégée « *Manta* ».

V. Opération Épervier, opération silure, opération Tacaud.

**OPÉRATION OR** *n.f. ou adj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Nom donné aux multiples collectes de bijoux et de bracelets en or, organisées au nom de l'effort de guerre\* par le régime de Habré. «*La commission «Opération Or» se félicite d'abord du haut degré de conscience patriotique et de mobilisation des militantes épouses et mères tchadiennes*» (Info-Tchad, 01-02 septembre 1988). «*A chaque fois que le comité central [de l'UNIR, parti unique de Habré] se réunissait, c'était pour trouver le meilleur prétexte pour soutirer de l'argent aux citoyens : effort de guerre\*, opération or, etc.*» (N'Djaména Hebdo, n° 10, novembre-décembre 1990). «*Interpellé le 1<sup>er</sup> février 1992 sur la destination de cet or, [Monsieur X] avait déclaré que tous les bijoux et pièces d'or résultant de la première « Opération Or » avaient été remis à [Mme X], épouse de l'ex-président Habré*» (Commission Nationale d'Enquête, 1993, p. 229). «*Les Tchadiens y sont allés de leur fortune (effort de guerre\* et autre opération or), de leur liberté (silence dans les rangs), avec à la clé des dizaines de milliers de morts sur le champ de bataille*» [lors du conflit tchado-libyen sous le régime de Hissein Habré] (N'Djaména Hebdo, 03-02-2000).

V. Effort de guerre.

**OPÉRATION SILURE** *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Nom de code donné au retrait des troupes françaises en novembre 1984, marquant ainsi la fin de l'opération Manta\*. «*L'armée française participe activement à la livraison de la tranche de 300 tonnes de l'aide octroyée par la France au Tchad en fonction des mouvements aériens liés à l'opération silure*» (Info-Tchad, N'Djaména Hebdo-10-1984). «*Si l'on en croit certains observateurs avertis, le retrait des troupes françaises (baptisé Opération Silure) avait été en gestation dès le mois d'août 1983, et Manta\* n'aurait été, en définitive qu'un paravent destiné à dissimuler (...) un accord secret de partition du Tchad, intervenu dès cette époque entre François Mitterrand et Muhamar Al Kadhafi*» (Spartacus, 1985, p. 171). «*Les opérations «Manta\*», «Silure» et «Epervier\*» ne changent guère, dans le fond, la nature de cette inadéquation*» [entre le souhait de Habré pour un affrontement direct des troupes françaises contre la Libye et le refus de Mitterrand] (Jeune Afrique, 22-07-1987).

V. Opération Épervier, opération Manta, opération Tacaud.

**OPÉRATION TACAUD** *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Nom de code donné à l'intervention militaire française de février 1978 jusqu'au 16 mai 1980, qui devait aider, du moins officiellement, le gouvernement tchadien à faire face aux menaces de la rébellion armée puissamment aidée par la Libye. Mais lors de la guerre de 1979 opposant cette même rébellion au gouvernement tchadien, l'opération Tacaud a eu une attitude pour le moins ambiguë, interprétée par certains comme un soutien à la rébellion. «*Depuis la fin de la guerre d'Algérie, ce ne sont certes plus les gros bataillons qui interviennent outre-mer, mais les « opérations » se sont multipliées. Certaines sont restées secrètes. Citons donc, pêle-mêle les plus célèbres : Tacaud, au Tchad (1978-1980) ; Lamantin en Mauritanie contre le Polisario (...)*» (Spartacus, 1985, p. 51). «*4 février 1978 : début de l'Opération française au Tchad pour assurer une couverture militaire. Il s'agit en fait, pour le président français*

*Giscard d'Estaing, de contenir l'avancée fulgurante du Frolinat\* et de limiter ses revendications politiques. L'Opération Tacaud n'a pas atteint cet objectif* » (Goual, N., octobre 1995, p. 47). « *Malgré les apparences, il ne faut pas voir dans les « événements\* du 12 février 1979 » la traduction d'un « conflit Nord-Sud ». Il s'agissait tout simplement d'un coup d'Etat programmé, conséquence d'ingérences extérieures et notamment de « l'Opération Tacaud » (OT) commanditée par la France* » (Centre Culturel Al Mouna, éditeur, 1996, p. 71).

V. Opération Épervier, opération Manta, opération Silure.

## **OR (OPÉRATION-) V. OPÉRATION OR.**

**OR BLANC** *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés. Coton.* « *Une société privée franco-belge, la Cotonfran, prend l'affaire en main et recueille les fruits de « l'or blanc ».* La Cotonfran deviendra la Cotontchad après l'indépendance et continuera à se comporter en Etat dans l'Etat, faisant et défaisant les politiciens locaux » (Spartacus, 1985, p. 239). « *Si on ne peut imaginer le Tchad sans l'or blanc, cela est possible sans la Cotontchad* » (Tchad et Culture, janvier 1997). « *L'augmentation presque exponentielle de la production de l'or blanc est une bonne nouvelle du point de vue économique* » (Le Temps, 29 octobre - 04 novembre 1997). « *L'or blanc [est] en pleine évolution* » (Tchad et Culture, janvier 1998). « *Les pays africains comme le Tchad qui tirent l'essentiel de leurs recettes de l'exportation de l'or blanc feront les frais de cette baisse* » [du cours mondial du coton] (Tchad et Culture, décembre 1999).

**ORDALIE** (de l'anglo-saxon *ordâl*, jugement) *n.f., écrit, oral, rare, tous milieux.* Épreuve judiciaire traditionnelle servant à prouver le bien fondé ou pas d'une accusation portée contre une personne. « *La coutume\* de l'ordalie d'eau bouillante n'est pratiquée sous la pression de l'opinion publique qu'en cas de crime* » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 83). « *Dans les cas graves (sorcellerie\*) c'est lui [un arbitre] qui était chargé de soumettre les individus indésirables à l'ordalie de l'arbre* » (Fortier, J., 1982, p. 274). « *La grand-mère de Bouné, elle, avait péri justement au cours de cette même ordalie de la hache* » (Équipe de Recherche de Bousso, 1995, p. 18).

**OREILLES-ROUGES** *n.m. ou f. plur., oral surtout, rare, tous milieux. Français, par ext. : blancs.* « *Oncle\* N'garo, qui a été libéré à Fort-Latrille, après 39-45, raconte que les « oreilles-rouges » ne sont que de grands couards. Pendant la guerre, il s'en trouvait qui pissaient dans leur culotte rien qu'au bruit des canons allemands* » (Lamko, K., 1992, p. 98).

**SYN. :** *nassara\*, toubab\*.*

## **ORIBI V. OURÉBI.**

**ORIENTAL LOGONAI, AISE, oriento-logonais** *n.m. ou f., écrit, oral, rare, lettrés.* Habitant de la préfecture du Logone oriental ; qui est relatif au Logone oriental ou aux Orientaux logonais. « *Les oriento-logonais se sont sentis frustrés par*

les chiffres [résultant du dernier recensement] publiés parce que leur fief n'a pas été du tout recensé » (N'Djaména Hebdo, 30-09-1993). « *Quoi que l'on dise, le 8<sup>ème</sup> anniversaire de l'avènement au pouvoir du MPS [Mouvement Patriotique du Salut] et de Idriss Déby aura été une fête singulière (...). D'abord parce que les orientaux logonais en ont fait une affaire personnelle (...)* » (N'Djaména Hebdo, 03-12-1998). [Le président tchadien] « *aurait été bien déçu à Doba par les dissensions internes de ces Orientaux logonais* » (N'Djaména Hebdo, 07-01-1999).

**SYN.** : logonais oriental\*.

**ORIGINAIRE** *n.m. ou f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Personne native d'une région donnée. « *Des mutations réalisées en 1979 ont placé des originaires à la tête des cinq préfectures [du Sud] : un Sara au Moyen-Chari, un Ngambaye au Logone occidental et au Logone oriental, un Nangtchérou puis un Mouroum dans la Tandjilé, un Moundang au Mayo-Kebbi* » (Lanne, B., septembre 1981, p. 88). « *Les Forces Armées Tchadiennes (FAT), formées en majorité par des originaires du sud et respectueuses des accords de Kano, prirent elles aussi le chemin du sud* » [du Tchad à cause de la guerre de 1979] (N'Gangbet, M. K., 1984, p. 35). « *Sur la quarantaine des partis politiques qui s'agitent, près de trente cinq sont dirigés par des originaires du sud (...)* » (N'Djaména Hebdo, 21-10-1993). « *L'ordonnance 15 fixant les conditions de création des partis politiques a exigé qu'il y ait trois originaires d'au moins 10 parmi les quatorze préfectures du pays. Le souci, on le voit, est ici d'éviter la création des partis régionalistes\** » (Tchad et Culture, novembre 1996). [En recrutant] « *des gens dans la Fonction publique alors que c'est officiellement fermé depuis 1992 (...), on a simplement fait une exception pour les originaires d'Aozou\*, c'est tout* » (N'Djaména Hebdo, 16-07-1998).

**SYN.** : ressortissant\*.

**OR QUE** *loc. conj., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Alors que, bien que. « *Il était là dans sa chambre, or que je le croyais sorti* » (Oral).

**ORYCTÉROPE** *n.m., écrit, oral, rare, lettrés. (Orycteropus afer).* Mammifère nocturne (de la famille des tubulidentés, c'est-à-dire à dents tubulaires) qui ressemble à un cochon mais qui est doté de longues oreilles, d'un long museau et de quatre grosses griffes semblables à des sabots. Pour se nourrir, il dispose d'une langue gluante lui permettant d'attraper des termites, des fourmis, des larves de coléoptères, des criquets et autres insectes. Il a un excellent odorat et son groin porte un grand nombre de poils tactiles qui lui permettent de trouver facilement ses proies. « *Pourtant, il existe bien, dans les textes officiels, une catégorie d'animaux intégralement protégés, et dont l'abattage constitue un crime, pas moins (...). Ce sont entre autres les ânes sauvages\* (...), les lamantins\*, les oryctéropes, les éléphants, les rhinocéros\* blancs et noirs* » (N'Djaména Hebdo, 19-09-1991).

**ORYX** *n.m., écrit, oral, fréq., lettrés. (Oryx dammah).* Antilope (de la famille des artiodactyles) au pelage fauve très clair (à part le cou fauve foncé) et aux cornes très longues, légèrement incurvées et pointues. Le mâle est combatif et très courageux. Il n'hésite pas à défendre son troupeau, même contre des grands carnassiers tels que le

lion. « Créée en 1969 pour la protection de l'oryx et de l'Addax\*, elle [la réserve d'Ouadi Rimé-Ouadi Achim, au BET\*], couvre une superficie de 8.000.000 ha en zone sahélo-saharienne » (N'Djaména Hebdo, 11-02-1993). « Aujourd'hui, la réserve [de l'Ennedi] ne peut se targuer des chiffres de 5.000 à 6.000 oryx et plus de 1.000 addax\*, d'avant son abandon » (Tchad et Culture, septembre 1995). « En allant plus au sud, dans l'Ennedi, certains voyageurs préfèrent la fraîcheur des bords des lacs d'Ounianga où ils peuvent se reposer sous les palmiers\* qui les entourent ; d'autres manifestent plutôt de l'admiration pour les espèces animales, tels que les oryx, les autruches, les singes félins, les gazelles\* » (Tchad et Culture, octobre 1998). « En effet, des sources bien informées affirment que certaines espèces tels les Oryx et Addax\* dont on comptait par milliers le nombre de têtes il y a quelques années ont complètement disparu » (N'Djaména Hebdo, 10-13/01/2002).

**OSEILLE** *n.f.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. (*Hibiscus sabdariffa*). Abrév. de *oseille\** de Guinée. Plante (de la famille des malvacées) dont les feuilles acides sont utilisées en cuisine. « Ce sont très souvent les femmes qui cultivent la parcelle de légumineuses, à proximité du village (...), elles y associent des cultures maraîchères telles que le gombo\*, l'oseille et le piment\*, ainsi que quelques pieds de tomates, des oignons, des courges\* et des concombres » (Cabot, J. et Bouquet, C., 1973, p. 69). « Le voisin immédiat de Ouno avait semé tout autour de sa case\* du maïs, du concombre, du gombo\*, de l'oseille » (Maoundoé, N., 1988, p. 53). [Un prétendant] « remplit tous les greniers\* de sa belle-mère avec du gombo\*, du mil\*, du sésame\*, de l'oseille et de l'arachide\*, tout ce qu'une femme peut avoir à la saison des récoltes » (Louafaya, M. T., 1990, p. 162). [Dans les Ouadis\* du Kanem, on trouve] « aussi des plantes potagères telles que des tomates, des salades, de l'oseille, etc. » (N'Djaména Hebdo, 06-04-1995). « L'oseille qui sert entre autres à fabriquer une boisson rafraîchissante, est également semée par les femmes » (Raverdeau, F., 1997, p. 66).

**COMP.** : jus d'oseille\*, sauce d'oseille\*.

**SYN.** : oseille de Guinée\*.

V. Karkandji.

## **OSEILLE DE GUINÉE** V. OSEILLE.

**OUADDAÏEN, ÏENNE**, [wadajen] **ouadaïen, waddaïen, waddayen** *n.m.f. ou adj.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. 1° Habitant ou personne originaire du Ouaddaï ; qui est relatif au Ouaddaï ou aux Ouddaïens. « Le groupe ouaddaïen est le plus important (16%) [des populations du nord du Tchad] : il comprend essentiellement les Maba, les Massalit, les Zaghawa et les Daajo » (Cabot, J. et Bouquet, C., 1973, p. 37). « Les charges de la cavalerie ouadaïenne, leur fusillade désordonnée furent arrêtées par les tirs précis et meurtriers des rabistes\* » (Amegboh, J., 1976, p. 21). « La très grande majorité des Ouaddaïens, en particulier les ruraux et les nomades, continuaient à ignorer l'existence même de l'école publique » (Khayar, I. H., 1976, p. 77). « Le Ouaddaï a obtenu, au cours de ses « razzia », l'islamisation des populations du plateau ouaddaïen jusqu'au Bahr Azoum. Sur les confins méridionaux, il a fait le vide » (Chapelle, J., 1980, p. 211). [Pendant la période



coloniale] « les monarchies baguirmienne\*, kanembou\* et ouaddaïenne sont devenues alors six circonscriptions autonomes » (Khayar, I. H., 1984, p. 68). « Venus de l'est du Sahel tchadien, les Ouaddaïens soumirent l'Empire du Baguirmi au début du XIX<sup>e</sup> siècle et perpétuèrent les structures d'un Etat esclavagiste » (Fournet, E., s.d., p. 59).

2° *n.m.*, rare. Une des langues parlées dans la préfecture du Ouaddaï, notamment le maba. « Dans le cadre de son intervention en milieu rural, le *Projet de Développement Régional Ouaddaï-Biltine (...)* cherche [un candidat], de préférence, avoir une expérience de 3 années sur le terrain et parler couramment l'arabe\* dialectal tchadien et le ouaddaïen » (N'Djaména Hebdo, 18-11-1996).

**REM.** : on dit « le Ouaddaïen » (et le Ouaddaï) et non « l'Ouaddaïen ».

**OUADI, ouaddi, wadi** (de l'arabe) *n.m.*, écrit, oral, fréq., tous milieux. Cours d'eau temporaire, oued dans les zones sahéenne et désertique. « La nappe phréatique affleure presque le fond des dépressions interdunaires du Kanem, que l'on appelle des ouadi » (Cabot, J. et Bouquet, C., 1973, p. 55). « Abbéché (...) est entouré par des ouadi (...) qui irriguaient sa région et il bénéficiait d'une position le rendant moins difficile d'accès que Ouara » [l'ancienne capitale du Ouaddaï] (Khayar, I. H., 1984, p. 86). « Le Kanem est une région de Ouaddis où de petites parcelles individuelles sont exploitées par des métayers » (N'Djaména Hebdo, 12-12-1991). « Au Kanem (...), les femmes n'ont aucun droit en matière d'exploitation des ouadis et d'héritage » (N'Djaména Hebdo, 30-06-1994). « Dans les ouadis, en particulier, la densité de la végétation attire de nombreux oiseaux inattendus, en majorité sahéens » (Tchad et Culture, septembre 1995). « Les lits des ouadis sont les seuls endroits où on peut creuser un puits » (Moustapha, B., 2000, p. 32).

**COM.** : au pluriel, ce terme s'écrit parfois sans « s ».

V. Bahr, enneri, guelta, mayo.

**OUANG-DORÉ, ouan-doré** V. WANG-DORÉ.

**OUAN-KOULOU, ouankoulou** V WANG KOULOU.

**OUBANGUIEN, ENNE, oubanghien** *n.m.f.* ou *adj.*, vx, fréq., lettrés. Habitant de l'Oubangui-Chari, ancien territoire de l'Afrique Équatoriale française, devenu après l'indépendance République centrafricaine ; qui est relatif à l'Oubangui-Chari ou aux Oubanguiens. « Et de toutes les cases\* montaient des fumées violettes qui se marient si bien aux verts tendres de la brousse\* oubanguienne » (Mahuzier, A., 1964, p. 181). « La partie méridionale [du Tchad] est presque entièrement comprise sur le territoire du Tchad entre les monts du Mandara et de l'Adamaoua à l'ouest, la dorsale oubanguienne au sud (...) » (Cabot, J. et Bouquet, C., 1973, p. 7). « C'est au dortoir, entre les lits, que je commence à apprendre à danser en compagnie de mes amis congolais, oubanguiens ou gabonais » (N'Gangbet, M. K., 1993, p. 115).

**OUEST-AFRICAÏN, AÏNE** *n.m.f.* ou *adj.*, écrit, oral, fréq., lettrés. Personne originaire de l'Afrique de l'Ouest ; qui est relatif à l'Afrique de l'Ouest ou aux Ouest-africains. « Les étrangers vivant au Tchad adoptent parfois l'alimentation

*tchadienne : ainsi la boule\* est appréciée par certains résidents étrangers, surtout les Ouest-africains qui en raffolent parce qu'ils ont chez eux les mêmes habitudes alimentaires que les Tchadiens* » (N'Djaména Hebdo, 27-10-1994). « *Depuis quelques semaines, la ville [de Mao], d'ordinaire calme, est devenue le carrefour de l'Afrique : c'est par là que transitent les Ouest-africains expulsés de Libye : Ghanéens, Nigériens, Nigériens bivouaquent au marché de Mao (...)* » (N'Djaména Hebdo, 29-06-1995). « *La lecture des quotidiens ouest-africains montre que la répartition des rôles masculins et féminins reproduit, généralement mais pas systématiquement, la vision traditionnelle* » (N'Djaména Hebdo, 15-10-1998). « *Certains Ouest-africains arrivent [au Tchad] par la Libye. Les entrées par le Sud du pays se font surtout à partir de la RCA* » [République centrafricaine] (Tchad et Culture, janvier 1999).

## **OULÉMA V. ULÉMA.**

**OUMA** [úma], **ouman, uma, uman** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Sud du Tchad). Première phase de l'initiation\* des garçons chez les Ngambai. « *L'initiation\* ngambaye était assez différente de celle des Sara. Elle comportait trois étapes : Ouma, Lao\* et Bel\** » (Lanne, B., 1979, p. 63). « *Le uma s'adresse aux garçons qu'il retient en « brousse\* » de un à trois mois, dans un camp sous la garde des anciens\* chargés de l'encadrement\** » (Lò yel k-ié, n° 2, novembre 1989, p. 62). « *Age des fiancés : déjà quelques années après le «Uman» (première étape traditionnelle d'intégration sociale), et sous forme de plaisanteries, on commence à intéresser le garçon aux fiançailles* » (Lò yel k-ié, n° 3, août 1990, p. 43). « *L'ouma est une initiation\* à la véritable vie initiatique qu'ils [les jeunes] auront à vivre dans un proche avenir* » (Mbaïosso, A., 1990, p. 51). « *Un Ngambay de la classe paysanne doit passer par le ouman, première initiation\*, puis le laou\*, initiation principale* » (Tchad et Culture, septembre 1997).

**COM.** : on dit tantôt *l'ouma* tantôt *le ouma*.

V. Bayan, bel, gourn, lao, ndo, yondo.

**OUMMA, ummah** *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* Monde musulman (dans son ensemble). « *En ce qui concerne la nation, c'est la communauté des citoyens pour les non-musulmans alors que pour les musulmans, c'est la Oumma, c'est la communauté des musulmans. Il s'en déduit que ces deux communautés ne sont pas d'accord sur ces choses fondamentales* » (N'Djaména Hebdo, 09-04-1998). [Pour les Nordistes\*], « *le Tchad d'accord, mais la Oumma d'abord* » (Tchad et Culture, avril 1998). « *Nous, la Ummah de l'islam, avons notre calendrier, notre histoire et nos mois lunaires que nous souhaitons insérer dans l'histoire du monde* » (N'Djaména Hebdo, 07-05-1998).

**COM.** : on dit *la Oumma* et non *l'Oumma*.

**OUMRA, umra** *n.m.f. ou adj., écrit, oral, fréq., milieu musulman.* Pèlerinage de courte durée à la Mecque en dehors du mois précédant la Tabaski\*. A la différence du Hadj\*, ce pèlerinage ne confère pas au pèlerin le titre de Al-Hadjji\*. « *Le fret de Jeddah a généré pour sa part 874.572.000 F de chiffre d'affaires la même année où*

*l'Opération Oumra a drainé 3.000 pèlerins tchadiens ayant payé chacun 225.000 F le billet* » (N'Djaména Hebdo, 10-06-1993). « *Nous [Air Tchad] avons obtenu avec Air Afrique une augmentation limitée à 30 % sur les tarifs de la Oumra. Car les clients risquent de ne pas supporter une augmentation de 60 %* » (Le Progrès, 22-02-1994). « *La ligne N'Djaména-Jeddah est rentable, surtout les vols de pèlerinage (Oumra et Hadj\*)*. Vous comprenez les raisons de la querelle qui oppose le groupe Air Afrique à la compagnie aérienne Air Tchad » (N'Djaména Hebdo, 09-03-1995). « *Le Hadj\* et le Oumra rapportaient de gros sous à la compagnie [Air Tchad]. Paradoxalement, Air Tchad se portait très mal. D'ailleurs (...), on s'aperçoit que c'est la mauvaise gestion de la compagnie [qui] est à la base de sa vertigineuse chute* » (Le Temps, 01-07 septembre 1999).

**COM.** : selon l'usage, on dit *la Oumra* et non *l'Oumra*.

V. Hadj.

**OURÉBI, ourebi, ouribi, oribi** *n.m. ou adj., écrit, oral, rare, lettrés.* (*Ourebia ourebi*). Petite antilope\* des savanes\* arborées qui se distingue du céphalophe de Grimm\* par sa robe brune tranchant sur le ventre blanc. Le mâle a de courtes cornes droites et minces, mais la femelle n'en a pas. « *Une gazelle oribi s'élançait en un bond d'une aisance et d'une grâce extraordinaire* » (Mahuzier, P., 1959, p.105). « *De manière générale, le nombre des espèces rares telles que le rhinocéros noir\*, les cobs\* des roseaux, les ouribis, les hyènes tâchetées\* de la réserve de Siniaka-Minia a considérablement baissé ou presque disparu* » (N'Djaména Hebdo, 11-02-1993). « *Nous regardions, la mort dans l'âme, courir devant nous en sautillant entre les rôniers\* aux feuilles vertes en éventail, les silhouettes agiles des petites antilopes ourebi, les cornes minuscules (...)* » (Moustapha, B., 2000, p. 316).

**OUSSOUM** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (Centre et Nord du Tchad). Fête organisée à l'occasion du baptême d'un enfant (généralement une semaine après la naissance de celui-ci) ou d'un mariage. *Par ext:* le mariage ou le baptême lui-même. « *Pour un mariage ou un baptême appelé « oussoum », des millions sont gaspillés en une seule journée* » (N'Djaména Hebdo, 07-01-1993). « *Aujourd'hui, le oussoum n'est plus l'apanage des seuls musulmans. Les autres s'y adonnent tous aussi. Il y a de quoi : en les transformant en pari-vente\*, cela permet de gagner beaucoup d'argent* » (N'Djaména Hebdo, 03-06-1993). « *Tu sais qu'avec deux femmes, c'est dur ! Pour le « oussoum », c'est grâce au salaire par anticipation de janvier que j'ai pu organiser le festin ! Février, le mois le plus court sera le plus long pour mes poches...* » (N'Djaména Hebdo, 04-02-1999).

**REM.** : on dit «*le oussoum*» et non «*l'oussoum*».

V. Azouma, djougournouma, pari-vente, tontine.

**OUTARDE** *n.f., écrit, oral, fréq., lettrés.* (*Eupotodis melanogaster* ou *Lissotis melanogaster*). Grand échassier au ventre noir, au plumage tacheté de gris et de brun. La femelle, plus petite que le mâle, se distingue aussi de celui-ci par une coloration plus claire du cou et ventre. « *On ne rencontre pas tous les jours des gazelles\* [au Tibesti], les mouflons\* sont pratiquement inapprochables, les outardes sont devenues une grande rareté* » (Beck, P. et Huard, P., 1969, p. 41). « *Mais nos*

*autorités feignent d'ignorer la chasse aveugle et illégale des outardes, à laquelle se livrent des richissimes saoudiens* » (Le Temps, 25 février - 03 mars 1998). « *Nous regardions, la mort dans l'âme, courir devant nous (...) les outardes à ventre noir* » (Moustapha, B., 2000, p. 316). [Des princes du Golfe] « *arrivent avec des faucons qui leur permettent de chasser les outardes, une espèce d'oiseau rare aux « vertus aphrodisiaques* » (N'Djaména Hebdo, 10-13/01/2002).

**OUVRE-BIÈRE** *n.m., oral, fréq., tous milieux.* Décapsuleur, ouvre-bouteille. « *N'ouvre pas la bière avec tes dents. Tu prends des risques inutiles en faisant ça. La servante\* va nous apporter un ouvre-bière* » (Oral). « *Tu n'as pas un ouvre-bière ?* » (Oral).

**OYÉ** *interj., oral, fréq., tous milieux.* Exprime un enthousiasme. « *Des supporters de l'équipe qui a remporté la victoire sont entassés à l'arrière [d'une camionnette]. Grisés par leur succès, ils crient et hurlent (...): Vive Renaissance ! Vive Renaissance ! (...) Renaissance Oyé !* » (Moustapha, B., 2000, p. 105).